

Saint André magazine

La Ville Sympa...

... qui veut le rester !

Agenda

« Nuit cubaine »

Concert de poche : Quintette ArteCombo

Les Allumoirs

La soirée de l'humour : on n'est pas des sauvages !

Marché de Noël...

page 15

Zoom

Au Zeppelin :

Programmation de cet automne

page 22

Brèves

Ville, quartiers et

associations

page 24

Jeux-Concours

Jeu-Concours pour les

Internauts andrésiens

page 29



LA RENTRÉE
SUR UN
NOUVEAU
TEMPO



À votre service

Site internet

<http://www.villesaintandre.fr>

Les services

Mairie 89 rue du Général Leclerc BP 1

59871 Saint-André CEDEX. Tél. : 03 20 63 07 50,

Fax : 03 20 63 07 54 - Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15.

Permanence état civil

Le samedi de 9 h 30 à 12 h.

Permanences juridiques

Mme Lahouste, adjointe aux services à la population, reçoit les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis de chaque mois à partir de 16 h 15 en mairie sur rendez-vous. Rens. : 03 20 63 07 50.

Permanences du point d'accès aux droit Avocat, notaire, huissier, juristes, associations spécialisées vous reçoivent gratuitement en mairie sur RDV. Rens. : 03 20 63 07 50.

Marché

Mardi matin rue de l'église et place du Général De Gaulle.

Samedi matin esplanade face à la mairie.

Action pour l'emploi

67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 40 75 33.

Cap - centre de loisirs (siège social)

14 place du G-de-Gaulle - Tél. : 03 20 40 66 05.

Cap-crèche

36 rue Vauban - Tél. : 03 20 40 75 11.

Cap-halte-garderie "L'île aux enfants"

1 résidence des Vertes-Feuilles - Tél. : 03 20 40 87 11.

Cap-Halte-garderie "station Bout' chou"

5 rue Lino-Ventura - Tél. 03 28 36 49 72.

Cap-relais des assistantes maternelles

36 rue Vauban - Tél. : 03 20 63 95 24.

Permanence de 9 h à 11 h 30.

Centre communal d'action sociale

67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 21 81 30.

Maison de retraite le Clos Fleuri

50 rue Georges-Maertens - Tél. : 03 20 21 80 80.

Mission locale

16 rue de l'Église - Tél. : 03 28 38 80 00.

Antenne de la CPAM

3 rue Vauban. Ouverte du mardi au vendredi,

8 h à 12 h - 13 h à 17 h et le samedi de 8 h à 12 h.

CAF (caisse d'allocations familiales)

Ouverte les lundis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 16 h 30

Site : www.caf.fr - 12 place du G-de-Gaulle.

Initiatives Emplois Familiaux

89, rue du Général-Leclerc.

Tél. : 03 20 51 67 16 ou ief59@wanadoo.fr,

site : www.ief59.com

Dossier

page 4



La rentrée sur un nouveau tempo

Agenda

page 15



Spectacles, activités et concerts pour tous les goûts

Éclats de vie

page 19



Des diamants pour le marin et sa Ciréo...

Zoom

page 22



Au Zeppelin : Programmation de cet automne

Brèves

page 24



Ville, associations et quartiers

"Saint-André magazine", journal d'informations municipales de la ville de Saint-André n° 148 - Septembre - Octobre 2014 - Tél. : 03 20 63 07 53

Directeur de la publication : Olivier Henno - Rédactrice en chef : Valérie Pignot

Photos : ville de Saint-André sauf mention contraire. Couverture : crédit photo : Fotolia

Mise en page : Agence Gribouille, contact@ceagribouille.fr - Impression : La Monnoise

Retrouvez votre "Saint-André magazine" sur : <http://www.villesaintandre.fr>

"Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction (totale et partielle) en dehors de l'utilisation strictement privée du copiste est interdite sans autorisation expresse".

Année



“ La rentrée sur un nouveau tempo ! ”

En direct avec les services

Directeur Général des Services :
dgo@ville-saint-andre.fr

Direction des services à la population
(cimetière, élections, état-civil) :
services.population@ville-saint-andre.fr

Service Marchés Publics :
marches.publics@ville-saint-andre.fr

Service du personnel :
drh@ville-saint-andre.fr

Services Techniques :
techniques@ville-saint-andre.fr

Service enseignement
ecoles@ville-saint-andre.fr

Service des sports :
sports@ville-saint-andre.fr

Service Finances et Achats :
finances@ville-saint-andre.fr

Service communication :
communication@ville-saint-andre.fr

Secrétariat général et Affaires juridiques :
s.g@ville-saint-andre.fr

Service Animation, Culture :
animation@ville-saint-andre.fr

Cabinet du Maire :
cab.maire@ville-saint-andre.fr

Cyber Centre :
cyber.centre@ville-saint-andre.fr

Poste de police municipale :
police.municipale@ville-saint-andre.fr

Syndicat d'initiative :
si-saintandre59@str.fr

Service jeunesse :
serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr

Service restauration scolaire :
resto@ville-saint-andre.fr

Service environnement :
environnement@ville-saint-andre.fr

Site internet et animations commerciales :
site.info@ville-saint-andre.fr

Droit des sols :
droit.des.sols@ville-saint-andre.fr

La rentrée des classes 2014 a été marquée par la mise en place, dans les meilleures conditions possibles, d'une nouvelle organisation des rythmes scolaires à Saint-André.

Fruit d'une longue concertation, celle-ci doit aussi son succès au travail de l'ensemble des élus dans leur diversité et de la communauté éducative de notre commune, les enseignants, les animateurs de CAP, les ATSEM et les parents. Je les remercie pour leur écoute, leurs propositions et leur capacité d'adaptation indispensable face à une réforme de cette ampleur.

Quelles que soient nos opinions sur le bien-fondé de cette réforme, quelles que soient nos objections sur tel ou tel point d'organisation, il est nécessaire que nous restions tous mobilisés pour cet enjeu essentiel : la réussite de nos enfants. Comptez sur l'équipe municipale et sur l'ensemble du personnel communal pour toujours garder cet impératif à l'esprit.

D'autres nouveautés vous sont également présentées dans ce numéro : nouveau radar pédagogique pour lutter contre la vitesse excessive, nouvelles aires de jeu dans les quartiers, nouveaux horaires pour la CPAM, nouveaux spectacles à venir au Zeppelin, nouvelles activités pour la jeunesse, nouvelles modalités de ramassage des encombrants, et bientôt nouveau site Internet (voir notre jeu concours). La rentrée sur un nouveau tempo ça n'est pas seulement pour les écoliers !

Cordialement,

Maire de Saint-André

La rentrée sur un nouveau

Le Gouvernement a décidé la mise en place de nouveaux rythmes scolaires, applicables à la rentrée 2014. Dès juin 2013, la ville de Saint-André a constitué un comité de pilotage afin de réfléchir aux enjeux de la réforme et de préparer sa mise en place en toute sérénité. Ce comité de pilotage a travaillé durant une année entière pour proposer aux élèves andrésiens la meilleure organisation possible de la semaine ainsi que de la journée de travail. Nous vous proposons dans ce dossier de prendre connaissance de l'aboutissement de cette réflexion.

La Ville Sympa...

Une concertation locale constructive

Le comité de pilotage chargé d'effectuer un travail de concertation sur le sujet des nouveaux rythmes scolaires était composé de membres du Conseil municipal, de l'ensemble des directeurs d'écoles, de représentants de l'association délégataire de service public (CAP), de représentants des parents d'élèves, de représentants des associations partenaires et des services municipaux concernés.

Ces acteurs, forts d'une expérience commune développée dans le cadre du Projet éducatif local, ont pu travailler efficacement à l'élaboration de la mise en place de ces rythmes. Trois groupes de travail thématiques

composés de l'ensemble des acteurs éducatifs par groupe scolaire, ont réfléchi à l'organisation de la journée et de la semaine, au format des temps d'activité périscolaire, et au contenu de ceux-ci, afin qu'ils soient en cohérence avec les projets d'école et s'appuient sur les ressources locales.

Le tout en favorisant une organisation de la journée qui soit propice à de meilleures conditions d'apprentissage sur la base des études des chronobiologistes, et adaptée à l'âge de l'enfant, donc avec des propositions pouvant être différentes en maternelle et en élémentaire.





tempo

Le choix du mercredi travaillé

Les nouveaux rythmes scolaires supposent le même nombre d'heures d'enseignement sur un temps plus long, à savoir une demi-journée supplémentaire.

La ville de Saint-André a choisi de positionner la 9^{ème} demi-journée sur le mercredi matin pour les maternelles et les élémentaires. Cette option a été préférée au samedi matin essentiellement pour éviter de diviser les fratries et d'amener des difficultés de gestion de la famille : en effet les collèges de Saint-André ont opté pour le mercredi matin travaillé. Envoyer les écoliers en cours le samedi matin alors que leurs aînés seraient à la maison et vice-versa le mercredi, n'aurait pas eu beaucoup de sens. Par ailleurs, les membres de la famille peuvent ainsi bénéficier d'un vrai week-end, tous réunis.

Nouveaux rythmes scolaires, nouvelles activités

Plus de temps à l'école pour le même nombre d'heures d'enseignement égale des temps libérés pour d'autres activités : les nouvelles activités péri-éducatives ou NAP.

La ville de Saint-André a souhaité que ces activités soient l'objet de véritables « parcours éducatifs », articulés autour de 3 grandes thématiques : le sport, la culture et la découverte des langues étrangères, et le développement durable et la citoyenneté. Ces parcours éducatifs viendront enrichir l'enseignement classique et pourront être complémentaires aux projets d'école. Ils se dérouleront sous forme d'ateliers dont la durée s'étalera de vacances à vacances : du 2 septembre au 17 octobre, du 3 novembre au 19 décembre, du 5 janvier 2015 au 20 février, du 9 mars au 24 avril, du 11 mai au 5 juin et du 8 juin au 3 juillet, soit des ateliers de 4 à 7 séances sous réserve de modification du calendrier scolaire.



... qui veut le rester !

La rentrée sur un nouveau tempo

La Ville Sympa...

L'enfant s'inscrit pour un atelier complet et assiste à toutes les séances de la période. Il aura donc accès à 6 activités périscolaires dans l'année sur les 10 actuellement proposées aux élèves des classes élémentaires (5 pour les maternelles grandes sections). Les ateliers pourront à l'avenir évoluer : s'étoffer, disparaître, se transformer selon l'attractivité qu'ils exerceront sur les élèves.

Les enfants de maternelles grandes sections auront 2 séances de 45 min de NAP par semaine. Les plus petites sections n'auront pas de NAP : la sieste reste privilégiée pour les petits. Les élémentaires auront, eux, une séance par semaine de 1h30 permettant le cas échéant, de se déplacer dans des infrastructures spécifiques telles que les salles de sports.

Les ateliers : leur contenu et leurs objectifs

L'atelier sport : il permettra aux enfants de découvrir et pratiquer des disciplines de l'athlétisme, des cours gymniques, des jeux de raquettes ou de ballon. Ils pourront ainsi développer leur motricité et leur aisance corporelle, apprendre à respecter les autres et les règles du jeu, le partage en équipe, l'acceptation de la défaite, le défi personnel et le sens de l'effort.

L'atelier musique : cet atelier offre un éveil à la musique, afin d'affiner les perceptions et de préparer l'enfant à une éventuelle pratique musicale par la suite. Ces expériences permettent à l'enfant d'éduquer son oreille et de développer sa curiosité.

L'atelier relaxation/expression corporelle : cela peut sembler étonnant de proposer de la relaxation à de jeunes enfants, mais ces derniers ont parfois comme les adultes, du mal à « décrocher » et peuvent se laisser gagner par le stress. La sollicitation des multiples écrans ne fait qu'accroître aujourd'hui ces problèmes et tend à réduire les capacités de concentration des enfants. La méditation va leur permettre de retrouver sérénité et écoute. La relaxation passera par des exercices de respiration et par l'expression corporelle, qui permet en plus de stimuler l'imaginaire.





L'atelier éco-ludique : cet atelier proposera aux enfants des activités ludiques de découverte et des expériences permettant d'aborder les notions d'écologie et de développement durable. L'éducation à l'environnement dès le plus âge donne l'habitude des comportements responsables et sensibilise l'enfant à l'impact des activités humaines sur la qualité de l'environnement. L'atelier associera à ce pan environnemental la notion de citoyenneté.



L'atelier lecture/jeux : lecture classique, interactive, ou liée aux jeux de rôle ou de société : il y a plusieurs façons d'appréhender un récit. Cet atelier, en multipliant les approches, se propose de donner aux enfants l'envie de lire, et au passage, de développer leur attention, leur imagination, d'enrichir leur vocabulaire.



L'atelier dance hip-hop : l'utilisation de la danse permet aux enfants d'accroître leurs capacités physiques, de ressentir du plaisir par l'expression artistique, de travailler sur l'interprétation. L'enfant s'épanouit en s'exprimant et travaille à la fois son intellect et sa motricité en inventant et en retenant des chorégraphies.



L'atelier théâtre : l'activité théâtrale est idéale pour aider l'enfant à prendre confiance en lui. Elle améliore l'expression orale, muscle la mémoire, prépare l'enfant à faire face à toutes sortes de situations, aide à aller vers les autres et à vaincre sa timidité. Être plus à l'aise dans son corps et dans le maniement de la langue sont des facteurs de réussite pour l'enfant.



... qui veut le rester !

La rentrée sur un nouveau tempo



L'atelier multimédia : les enfants sont sensibilisés à toutes sortes de média mais ne les utilisent pas forcément à bon escient. L'atelier leur propose d'apprendre à utiliser correctement ordinateurs, appareils photo et vidéo, logiciels de montage pour créer des documents, affiches, journaux, vidéos... sur des sujets de leur choix. Ce type de savoir-faire leur sera toujours utile dans la poursuite de leurs études.



L'atelier « playdagogie » : sous ce néologisme se cache l'« art d'éduquer par le sport et le jeu ». Il s'agit d'un ensemble de méthodes et de pratiques d'enseignement fondé sur l'activité ludique et physique. Cet outil permet de traiter des sujets sensibles et de transmettre des messages éducatifs forts, par exemple dans le domaine de l'hygiène alimentaire et physique. On y traitera aussi de l'importance du sommeil.



L'atelier expérimen-sciences : rien de tel qu'une expérimentation bien menée pour apprendre des notions scientifiques. L'atelier tendra à répondre à la question fondamentale de tout petit curieux qui se respecte : « comment ça marche ? ». Les domaines explorés seront naturels, technologiques, sociaux ; les enfants apprendront à chercher, observer, tâtonner, analyser, déduire, et finalement construire un projet.



Les enfants de maternelle grande section se verront quant à eux proposer les ateliers sport, lecture/jeux, relaxation, éco-ludique, adaptés à leur niveau, ainsi qu'un atelier spécifique : l'initiation au cirque au cours duquel ils se familiariseront avec le jonglage, l'équilibre et où ils apprendront à faire les clowns ! De quoi leur permettre de développer leurs aptitudes psychomotrices, d'affirmer leur personnalité, de favoriser leur créativité et les échanges entre eux.



Marine Graceffa



Sophie Homo



Une équipe d'animateurs renforcée

Une trentaine d'animateurs ont été recrutés par CAP afin de faire face à ces nouveaux dispositifs. Jusqu'à présent, les animateurs étaient sollicités sur les temps de garderie, de cantine, et bien sûr pour les mercredis et les vacances scolaires.

La mise en place des NAP demandait un renfort afin d'encadrer correctement les élèves durant ces nouvelles activités. Les animateurs sont bien entendu diplômés et viennent d'horizons diverses, apportant chacun leurs aptitudes particulières : musique, arts plastiques, sciences, danse, etc.

Chaque activité est donc encadrée par 2 animateurs compétents dans le domaine en question. Il est prévu également 2 animateurs de « permanence » par groupe scolaire, prêts à prendre en charge les enfants dans un « relais ludique » en cas d'absence d'un intervenant.

L'équipe des animateurs est pilotée par Marine Graceffa, directrice de Cap, et Sophie Homo, coordinatrice.



Les NAP, c'est quand ?

Pour les maternelles, les NAP se déroulent à Desbordes-Valmore le lundi et le vendredi de 11h30 à 12h15, pour les Peupliers, c'est le mardi et le jeudi de 11h30 à 12h15.

Pour les élémentaires, cela se passe le lundi pour la moitié des élèves et le vendredi pour l'autre moitié à Schuman, et de la même façon aux Peupliers mais le mardi et le jeudi. Dans les 2 groupes, les NAP commencent à 14h50 et finissent à 16h05.

Rappelons ici que la réforme des rythmes scolaires n'est pas obligatoire pour les écoles privées et que de ce fait La Cessoie et Saint-Joseph ont choisi de ne rien modifier à leurs horaires. Les 2 écoles sont donc toujours sur un planning à 4 jours.



En attendant les parents : un temps récréatif...



À la sortie des cours ou des NAP, les enfants sont pris en charge par les animateurs pour un temps récréatif gratuit jusqu'à 16h30 (12h30 le mercredi). Ainsi, aucun changement pour les familles : l'heure de sortie reste la même sans surcoût. Pour les familles qui ne peuvent récupérer leurs enfants à 16h30, les garderies sont toujours en place, à Schuman comme aux Peupliers de 16h30 à 19h, et le matin dès 7h, jusqu'à l'heure de début des cours, avec des activités ludiques.

Ce sont également les animateurs de CAP qui s'occupent des enfants durant le temps méridien : ils les accompagnent entre la classe et le restaurant scolaire et leurs proposent des activités calmes. C'est un temps où l'on apprend le « vivre ensemble », et où l'éducation nutritionnelle est abordée dans un esprit de découverte et de plaisir, pour bien continuer la journée. Les Atsem restent présents sur ce temps dans les classes maternelles.

Enfin, les animateurs sont également sur le pont pour les accueils de loisirs qui reçoivent les enfants jusqu'à 14 ans le mercredi après-midi au groupe scolaire Schuman, tout comme pendant les vacances scolaires. **À noter que durant les périodes scolaires, la cantine fonctionne le mercredi midi uniquement pour les enfants des Peupliers et de Schuman qui fréquentent les accueils de loisirs l'après-midi.** La réservation des repas doit se faire auprès des enseignants le matin même.



Un suivi régulier

Des bilans des NAP seront effectués régulièrement afin d'en apprécier l'impact et le ressenti. Il apparaît pour l'instant un très bon niveau de participation de l'ordre de 80%. Si dans les mois qui viennent, certains ateliers se voient plus plébiscités que d'autres, des adaptations pourront avoir lieu. Mais pour le moment, les enfants semblent apprécier les activités proposées par CAP, et montrent globalement de l'enthousiasme.



Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce nouveau service municipal.



Tribune d'expression

Tribune de la majorité

La baisse des dotations de l'État (dotations destinées à financer les compétences transférées aux collectivités territoriales) et la volonté de ne pas alourdir la pression fiscale nous amènent à devoir réfléchir à une organisation optimisée des services publics, avec l'objectif clair de conserver le même périmètre et la même qualité offerte aux andrésiens.

Faire aussi bien et même encore mieux avec moins de moyens, tel est le défi auquel nous sommes confrontés. Redéployer, réorganiser, réajuster, mutualiser, innover, sont devenus des nécessités. La tâche est parfois complexe, car elle touche à des domaines essentiels : sécurité, action sociale, propreté, cadre de vie, offres culturelles et sportives... mais ce travail de fond de notre équipe se fera au profit de l'ensemble de notre collectivité.

Liste « Ensemble pour le Saint-André que nous aimons »

Tribunes de l'opposition

La situation économique et sociale est très difficile. Chacun le sait, chacun le ressent. Nous devons dans ces circonstances avoir une attention particulière à ceux d'entre nous qui sont les plus vulnérables. L'action sociale revêt une importance cruciale dans ces circonstances. Elle est une des garantes de la cohésion sociale. Le CCAS est un remarquable outil. Il est aujourd'hui fort malheureusement fragilisé par de mauvais choix de gestion qui conduisent à ne pas remplacer certains départs. Nous avons besoin d'un CCAS fort qui a les moyens véritables pour remplir sa mission.

Liste : « Autrement avec les Andrésiens »

Saison 1. Épisode 2 : En mouvement ! De manière constructive mais vigilante, nous nous impliquons pour améliorer la transparence de la vie politique locale. Après 3 conseils municipaux, nous montrons notre capacité à approfondir les sujets à l'ordre du jour, et portons une autre lecture sur les débats et événements... à suivre. Contact : Llebez@ville-saint-andre.fr

Liste « Saint-André, tous acteurs de notre ville »

Une fois n'est pas coutume, parlons Europe. Nous devons avec l'EU et l'Euro être forts vis-à-vis des USA et de la Chine. Aujourd'hui, c'est l'Europe du chômage, de la misère, de la casse des protections sociales. Et demain, avec l'accord de libre échange UE-USA ? Les Français doivent en connaître le contenu afin de se prononcer pour ou contre et qu'on respecte leur avis.

Liste « Rassemblement Saint-André, front de Gauche »



Encombrants : la fin de la collecte en porte à porte

À compter du
1^{er}
janvier 2015

Pas de panique ! Vous pourrez toujours vous débarrasser de vos gros meubles et déchets de travaux, mais désormais, ils seront collectés à domicile, sur rendez-vous.

À compter du 1^{er} janvier 2015, ce sera la fin des dépôts qui encombrant traditionnellement nos trottoirs chaque mois. **Vous aurez le choix entre emmener vous-même vos encombrants en déchèterie ou prendre rendez-vous avec Esterra au numéro vert : 0 800 203 775 ou sur www.encombrantssurdez-vous.com.**



Ce nouveau système a beaucoup d'avantages : outre le fait que les rues ne seront plus transformées en mini-dépotoirs tous les 30 jours, vous n'aurez globalement plus à attendre aussi longtemps pour dégager vos logements. Un mois d'attente, c'est long, et si on a le

malheur de rater une date, parce que l'on est absent par exemple, on reste 2 mois sans pouvoir débarrasser son logement. Avec le nouveau système, l'attente sera de 3 semaines au maximum. Par ailleurs, les créneaux horaires de rendez-vous sont larges et s'étendent de 7 heures à 20 heures, du lundi au samedi.

En plus, vous pourrez désormais faire enlever vos appareils électroménagers, du fer à repasser jusqu'au réfrigérateur, ce qui n'était pas le cas lors des collectes sur trottoirs. Bref, que du positif... Nous reviendrons sur ce nouveau système dans le dossier du prochain Saint-André Magazine, qui traitera de la propreté de notre cadre de vie en général.

Plus d'informations sur le site : www.encombrantssurdez-vous.com.



Le carnet

Naissances : Julien Comyn, le 7 juin ; Elena Defoort, le 28 juin ; Mao Barthélémy, le 4 juillet ; Jules Cordonnier Guittou, le 17 juillet ; Julian Dendre, le 23 juillet ; Marie Royez, le 7 août ; Victoire Brunin, le 12 août ; Romie Vlaemynck, le 12 août ; Kamilya Fentous, le 12 août ; Cécile Gracin, le 12 août ; Yann Carpentier, le 14 août ; Mathilde Terzi, le 26 août ; Maelyne Hamiez, le 1er septembre ; Théo-Paul Lerche, le 11 septembre.

Mariages : Frédéric Pauwels et Miren Iraundegui Murua, le 27 juin ; Nicolas Jean et Shujun Niu, le 5 juillet ; Julien Deleporte et Sophie Antoine, le 12 juillet ; Benjamin Robillard et Clothilde Carpentier, le 16 août ; Mathieu Grespinet et Alice Lemaire, le 23 août ; Sébastien Puchaux et Sonja Houwen, le 30 août ; Frédéric Laury et Estelle Dézamaulds, le 30 août ; Xavier Bénard et Anaïs Bernard, le 30 août ; Alexandre Alonso et Solvène Bertrand, le 6 septembre ; Charles Desbuissons et Damarica Ohanda Bissoo, le 13 septembre ; Mohamed Rasmi et Souvannary Nokham, le 13 septembre ; Sébastien Vaillant et Stéphanie Szczekatek, le 13 septembre ; Amaury Colas et Angélique Dumont, le 27 septembre.

Décès : Albert Diot, le 7 mai ; Thirèse Vanhullebus, épouse Dalleenne, le 14 juin ; William Desmarez, le 15 juin ; Martha Herbaux, veuve Dorchies, le 15 juin ; Monique Brugniet, veuve Alleweireldt, le 20 juin ; Benoît Kurcz, le 21 juin ; Francisque Dewigny, le 21 juin ; Yvette Lebon, veuve Boys, le 23 juin ; Jean Péta, le 25 juin ; Monique Desforges, veuve Borrewater, le 28 juin ; Raymond Mouy, le 30 juin ; Gérard Décan, le 4 juillet ; Paul Laurent, le 8 juillet ; Georgette D'Haennens, veuve Delgrange, le 15 juillet ; Geneviève Queno, épouse Fontaine, le 16 juillet ; Nicomède Lourdaux, le 15 juillet ; Albert Lenaert, le 15 juillet ; Marie Pau, veuve Ducroq, le 7 août ; Léon Urbain, le 11 août ; Julia Boiwka, veuve Denis, le 25 août ; Albert Lampe, le 25 août ; Jeanne Christiaen, veuve Demora, le 30 août ; Daniel Delytère, le 5 septembre ; Danièle Devos, épouse Liétard le 5 septembre ; Léonie Wittrock, veuve Detève, le 22 septembre.

Nous vous rappelons que conformément à la loi sur le respect de la vie privée, vous devez signaler en mairie (service état civil ou communication) votre souhait de voir paraître dans ces lignes votre mariage ou la naissance de votre enfant.

Développement durable

Le plan « 100 000 logements » de Lille Métropole

Dans notre dernier numéro, nous vous présentions le réseau du conseil et de l'accompagnement pour l'amélioration durable des logements. Nous continuons notre série sur ce sujet en vous informant de la possibilité de faire réaliser un audit de votre habitation à un prix particulièrement bas grâce au plan « 100 000 logements » de Lille Métropole.

Si vous avez un projet de rénovation, vous pouvez en effet bénéficier d'un audit énergétique et environnemental de votre logement pour 200€. Lille Métropole et la région Nord Pas-de-Calais participent au financement de 405 audits à hauteur de 80% (environ 800€).

• Votre intérêt ?

- Bénéficier d'un audit complet réalisé par un auditeur expert
- Obtenir des préconisations de travaux hiérarchisés et chiffrés
- Bénéficier de conseils pratiques, techniques et financiers personnalisés

• Quels sont les conditions ?

- Vous devez être propriétaire d'une maison individuelle datant d'avant 1989 et située dans une ville de Lille Métropole
- Avoir un projet à court terme d'amélioration thermique de votre logement (chauffage, isolation...)

• Comment procéder ?

- Contactez votre conseiller info énergie afin d'obtenir les modalités et la liste des auditeurs agréés

Votre conseillère info énergie pour Saint-André :
Julie Dufromont au Sivom Alliance Nord-Ouest
187 rue de Menin à Marquette -
Tél. : 03 62 53 25 17
ou par E-mail : jdufmont@adilnord.fr





On ne se gare plus en double file...

Nous vous rappelons que pour votre sécurité et celle des petits Andrésiens, vous devez respecter les interdictions de stationner notamment les stationnements en double file devant les établissements scolaires, mais aussi éviter les autres incivilités telles que le non respect des feux tricolores ou des passages piétons. Tous ces problèmes sont fréquemment évoqués par les parents d'élèves : la municipalité s'est engagée auprès d'eux à sanctionner ce genre de comportement. Quelques dizaines de mètres à pied ou, mieux encore, le parcours entier pour ceux qui le peuvent, feront beaucoup de bien aux petites jambes. Voici le nombre de places disponibles dans les parkings publics de la ville. Retrouvez la carte de ces parkings à cette adresse web : <http://bit.ly/1xwXofn> ou en flashant le QR Code ci-dessus.

Rue du 8-mai-45	7	Rue Kuhlmann	29	Rue du Maréchal-de-Boufflers	68
182/184/186 rue Leclerc	5	LAMBERSART REPUBLICAUE	29	SITE DUCROCOD	53
Rue de la 2 ^{ème} DB	20	Rue Lavoisier	14	Square de la Renaissance	12
Rue des Alouettes	15	LECLERC CLEMENCEAU	9	Parking STADE KETELS	33
Rue Alsace-Lorraine	28	Rue des Lilas	12	Avenue de Lattre-de-Tassigny	66
Rue Raymond-Berr	9	Square Berthou	12	TASSIGNY ROCADE	8
Rue Bouvreuil	13	Rue Pasteur prolongée	20	Avenue des Tulipes	12
CCAS	16	ZEPPELIN	49	VAUBAN CPAM	12
Rue Clemenceau	24	Avenue des Peupliers	19	VAUBAN TULIPES	7
Rue du Président Coty	14	Rue Pierre-Curie	21	Avenue de Verdun	17
Rue des Écoles	27	Place-de-Gaule	43	Rue des Vertes-Feuilles	29
GRUPE SCOLAIRE SCHUMAN	23	Place-de-la-Gare	25	Rue Victor-Hugo	50
Rue Jean-XVIII	44	Rue Romanet	33	Avenue des Violettes	7
Rue du Président-Kennedy	45	Rue des Rossignols	15		

À ne pas oublier cet automne :

La direction des services à la personne vous informe et se tient à votre disposition...

- Vous avez jusqu'au 31 octobre pour clore vos dossiers de demande de Pass'culture et Pass'sport.
- N'oubliez pas de faire faire les cartes d'identité de vos enfants en cas de voyage scolaire à l'étranger.
- Si votre enfant atteint ses 16 ans cette année, il doit se faire recenser (recensement militaire) : attention ce recensement est obligatoire, tant pour les garçons que pour les filles ; en cas de défaut de présentation, le jeune ne sera pas inscrit automatiquement sur les listes électorales, et il ne pourra pas se présenter aux examens (y compris baccalauréat et permis de conduire).
- Vente des calendriers : la société Esterra est autorisée à vendre des calendriers en décembre uniquement, les pompiers en novembre et décembre. Soyez prudent et n'ouvrez pas aux personnes qui ne peuvent justifier de leur activité.

Pour tous renseignements supplémentaires : direction des services à la population : 03 20 63 34 85 - E-mail : Services.Population@ville-saint-andre.fr

Agenda

Du 11 au 20 octobre
Semaine nationale des personnes
âgées et des retraités
Rens : département seniors du CCAS,
03.20.51.75.51

12 octobre
Opérette à 15h,
salle André-Wauquier

17 octobre
Fête des allumoirs à partir de 17h,
salle André-Wauquier

24 octobre
Concert Cubain à 20h30,
salle André-Wauquier

28 octobre
Don du sang de 10h à 13h
et de 15h à 19h

31 octobre
Soirée concerts à 21h : Billsnatch,
Aedo time et Thegoodwave,
salle André-Wauquier

4 novembre
Loto de 13h30 à 17h30 : Club des
Seniors, salle André-Wauquier

9 novembre
19^{ème} anniversaire de Saint-André/
Wieliczka, salle André-Wauquier

11 novembre
Commémoration de l'Armistice au
monument aux morts à 11h50

13 novembre
Concert de poche à 20h,
salle André-Wauquier

Du 15 au 21 novembre
Semaine de la Solidarité,
salle André-Wauquier

22 novembre
Raclette : Cercle Saint-Jean,
salle Saint-Jean

23 novembre
Thé dansant : Les Amis de
Dormagen, salle André-Wauquier

29 novembre
Braderie livres jeux jouets :
La bidOthèque, salle André-Wauquier

Loto : Vaincre la mucoviscidose,
salle Saint-Jean

5 décembre
Réception des nouveaux
Andrésiens à 18h30, en Mairie
Spectacle soirée de l'humour
à 21h, salle André-Wauquier

Journée nationale d'hommage aux
combattants d'Afrique du Nord
à 18h, monument aux morts

6 décembre
Soirée familiale : Amicale des
sapeurs-pompiers, restaurant scolaire
des « Peupliers »

7 décembre
Marché de Noël de 9h30 à 13h,
salle André-Wauquier

À VOS
AGENDAS !

La Noche Cubana : Pupy y Los que son son



Le vendredi 24 octobre, Saint-André vous propose une « nuit cubaine » avec Pupy y Los que son son ! À partir de 20h30, le groupe va vous transporter de l'autre côté de l'océan sur les rythmes ensoleillés de la *timba*, danse proche de la salsa cubaine. Porté par son créateur, César « Pupy » Pedrosa, pianiste et compositeur, Los que son son joue une musique populaire et colorée, inspirée des charangas auxquels se joignent les cuivres des jazz band et des arrangements modernes pour obtenir ce style caractéristique qui inspire toute la musique cubaine depuis plus de 20 ans.

Pupy Pedrosa, musicien professionnel depuis l'âge de 11 ans, a fait partie de l'Orchestre Cuba Nueva, de l'Orchestre Charangon et des Los van van, un des groupes les plus emblématiques de Cuba, avant de fonder Los que son son, qui a connu immédiatement un grand succès, notamment grâce au titre « Que cosas tiene la vida ».

Vendredi 24 octobre 20h30. Tarifs en prévente : 22 €, sur place 25€

Production Sabor Latino, en partenariat avec Jazz en Nord et la ville de Saint-André.
Renseignements au 03 28 04 77 68 / 06 09 49 17 19.

Concert de poche : Quintette ArteCombo

Les musiciens du quintette ArteCombo proposent à leur public un répertoire éclectique : musique de film, conte musical, arrangements de pièces célèbres, créations contemporaines et répertoire classique.

Créé en 2006, le groupe est composé d'un flûtiste, Mayu Sato, d'un hautboïste, Baptiste Gibier, d'une clarinetteste, Annelise Clément, d'un corniste, Cyril Normand, et du bassoniste Franck Sibold. Leur excellence instrumentale en fait un ensemble exceptionnel qui entretient le public une relation chaleureuse et pleine d'humour.

Avec le soutien de Mécénat Musical Société Générale, la Spedidam, la Caisse des Dépôts et Consignations, le Ministère de l'éducation nationale, l'ACSE, la Fondation Haussmann, Eaux du Nord, GDF Suez et Lille Métropole Communauté Urbaine.

Jeudi 13 novembre à 20h,
salle André-Wauquier.

Tarifs : 9€ et 5€

Renseignements complémentaires et
réservation : service animation/culture
03 20 63 07 46 ou au 01 60 71 69 35.





Les Allumeurs

Attention, cette année, afin de s'adapter aux nouveaux rythmes scolaires, les Allumeurs se dérouleront **le vendredi 17 octobre** au lieu du mardi soir.

Mais rassurez-vous, vous retrouverez vos rendez-vous habituels : dès 17 heures à la salle Wauquier, maquillage et dépôt des lanternes pour le concours du plus bel allumeur ; vers 19 heures, cortège dans les rues de la ville, puis, distribution de friandises avant le feu d'artifice final, vers 20 heures, face à la mairie.

Tous à vos lampions et venez célébrer le retour des longues soirées d'automne !

Vendredi 17 octobre à partir de 17h, salle André-Wauquier
Renseignements complémentaires : service animation/culture 03 20 63 07 46.



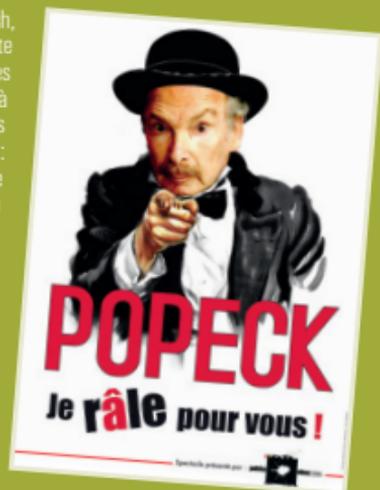
La soirée de l'humour : on n'est pas des sauvages !

Costume impeccable, chapeau melon à la Charlot, accent yiddish, râleur professionnel mais jamais vulgaire : voilà Popeck, l'humoriste qui promène sa valise remplie de caleçons molletonnés invendables depuis plusieurs décennies. Il était temps qu'il vienne la poser à Saint-André, pour notre plus grand plaisir. Vous retrouverez dans son spectacle « Je râle pour vous », tous ses plus grands sketches : Maxim's, la Gare du Nord, le Bois de Boulogne, l'Eternel ou encore Moïse le poisson rouge. Le doyen des plateaux comiques français, qui, à 78 ans, confie se sentir rajeunir quand il est sur scène, est aussi acteur : on se souvient notamment de son rôle aux côtés de Louis de Funès dans « Rabbi Jacob » ou dans la pièce de Chesnot « Drôles d'oiseaux ». Le plus irascible des humoristes français vous donne rendez-vous le vendredi 5 décembre pour notre soirée de l'humour.

Vendredi 5 décembre, 21h, salle André-Wauquier.

Tarifs : 10€ et 5€

Renseignements complémentaires et réservations :
service animation/culture, 03 20 63 07 46.



Loisirs

Marché de Noël



Dimanche 7 décembre, 9h30 à 13h, salle André-Wauquier.

Renseignements complémentaires : service animation/culture 03 20 63 07 46.



Le traditionnel marché de Noël aura lieu le dimanche 7 décembre de 9h30 à 13h à la salle Wauquier. Vous y trouverez des produits allemands, polonais et anglais, apportés par nos associations de jumelage avec Dormagen, Wieliczka et Bridge.

Vous y dénicherez certainement quelques petits cadeaux de fin d'année...



Semaine de la solidarité Internationale



Comme tous les ans, le CCAS prépare la semaine de la solidarité qui aura lieu du 15 au 21 novembre prochain. Les aînés de Saint-André et les jeunes du 97. Jeunes participeront aux animations de sensibilisation aux questions des inégalités entre les pays, à l'impact de la mondialisation et à l'aide internationale. Le programme complet sera diffusé par tracts dans quelques jours.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le CCAS au 03 20 51 75 51.

Soirée concerts « halloween »



Vous les avez aimés lors de la fête de la musique... ils reviennent pour une soirée halloween le 31 octobre : les groupes Billsnatch, Aedo Time et The Goodwave vous attendent à la salle Wauquier pour une soirée rock/reggae. Et si vous venez déguisé, l'entrée sera gratuite pour vous !

Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires au service animation/culture au 03 20 63 07 46.

Vendredi 31 octobre de 21h à 00h, salle André-Wauquier entrée : 3€, gratuit pour les déguisés.

Éclats de vie

Des diamants pour le marin et sa Circé

Maurice et Danièle Robert ont fêté leurs noces de diamant (60 ans de mariage) en compagnie de leur famille et des élus de Saint-André le 12 juillet dernier. Originaire de Coudekerque-Branche, Maurice Robert a fait son service militaire dans la marine, sur le porte-avions l'Arromanches. Renvoyé à la vie civile, il reste toutefois sur les flots, dans la marine marchande : ses voyages l'emmèneront ainsi jusqu'au bout du monde. Au mariage de son frère, il rencontre celle qu'il appelle sa Circé et qui saura le détourner de ses errances maritimes et le guider sur la terre ferme : Danièle Narget, originaire de Lille. Maurice effectuera ensuite une seconde carrière chez Khulmann et Danièle, pour sa part, travaillera 30 ans comme secrétaire comptable à l'UNSS. M. et Mme Robert, Andrésiens depuis 1954, ont eu un fils et deux petites-filles.





Une calèche pour le Père Noël

Le rendez-vous est toujours apprécié par les plus petits et les « un peu plus grands » : le père Noël sera de retour à Saint-André le **21 décembre entre 14h30 et 15h**. Un peu en avance pour le réveil, sans doute histoire de repérer les enfants sages... Il arrivera dans notre ville en calèche et se garera devant la mairie ! Rendez-vous est donc donné aux enfants sages... ou un peu moins !



Au petit bal de Marquette...



C'est au bal de Marquette que Monsieur et Madame Cambien se sont rencontrés, il y a bien longtemps... Mariés en 1949, ils viennent donc de fêter leurs **noces de palissandre** ! Madame Cambien, couturière de formation, a toutefois délaissé sa carrière pour élever ses 5 enfants qui lui ont valu de recevoir la Médaille de bronze de la Famille française. Electricien, son mari Jules a fait l'essentiel de sa carrière chez Massey-Ferguson. Ancien footballeur, il a reçu la médaille de la Jeunesse et des Sports et la médaille du Mérite Philanthropique.

Les 5 enfants de M. et Mme Cambien leur ont donné 8 petits-enfants et une arrière petite-fille. Ils ont reçu les félicitations de la municipalité pour ce bel anniversaire.





Une (presque) surprise en or...

C'était plus ou moins une surprise orchestrée par leur fils : M. et Mme Dubus ont été reçus en

★ mairie par les élus pour fêter leurs **noces d'or** le 20 septembre dernier. Bernard Dubus est connu à

★ Saint-André comme le président fondateur du Syndicat d'initiative. Cet ancien infirmier militaire de

carrière a en effet consacré une partie de ses loisirs au monde associatif. Adeptes des sports de loisirs, notamment le cyclisme, il apprécie aussi la généalogie et l'histoire. Membre du Comité historique de Maurice Noterman dès 2003, il devient président du Syndicat d'Initiative à sa création et jusqu'en 2009 où il cède sa place pour raison de santé. Son épouse, Gisèle Péru, a travaillé notamment à la station service de Saint-André, puis, à la conciergerie d'une banque avec son mari après sa retraite de l'armée. M. et Mme Dubus ont eu un fils qui leur a donné 3 petites-filles.

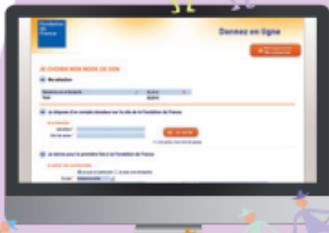


Les Réveillons de la solidarité

Afin d'offrir des réveillons dignes de ce nom à des personnes en difficulté ou isolées, la Fondation de France fait appel à votre générosité. Grâce à vos dons, ce sont 200 réveillons de la solidarité qui pourront être organisés partout en France. Pour soutenir cette action, vous pouvez faire un don en ligne sur www.fondationdefrance.org/Reveillons-de-la-solidarite ou par chèque, libellé à l'ordre de : « Fondation de France - Réveillons de la Solidarité », adressé à : Fondation de France - 40 avenue Hoche - 75008 Paris.

Plus d'informations sur les Réveillons de la Solidarité sur :

www.fondationdefrance.org/Reveillons-de-la-solidarite



Au Zeppelin : Programmation

Martine à la plage



Martine à la plage

de Simon Boulerice/Québec

La Manivelle Théâtre

Conception : **Caroline Guyot** (jeu), **Gilles Gauvin** (musicien) et **Philippe Martini** (vidéaste)

À travers ses toutes nouvelles lunettes de vue, Martine Racra voit des fantômes. Adolescente livrée à elle-même pendant les vacances, elle s'ennuie et s'invente une histoire d'amour avec le père de famille voisin. Si l'on s'amuse de ses divagations, on ne peut s'empêcher de craindre une issue fatale à son errance. Car cette Martine là est loin de celle de nos livres d'enfance !

Théâtre (performance), à partir de 13 ans – mercredi 15 et jeudi 16 octobre à 20h
(tout public) jeudi 16 octobre à 14h30 (séance scolaire).

Visage de feu

de Marius von Mayenburg/Allemagne

Cie Les Voyageurs

Mise en voix **Pierre Foviau**

Cette écriture rapide, drôle, violente, assassine et exceptionnelle souffle sur les braises de nos histoires de famille et nous rappelle que les grandes tragédies sont aussi celles des conflits entre les générations. Pierre Foviau présente une première lecture de cette œuvre essentielle du théâtre contemporain jouée dans le monde entier depuis 1997.

Théâtre (lecture) à partir de 13 ans - Lundi 24 novembre à 20h.



Frédéric Vangeebergen

Belgique

Sculpteur et céramiste de formation, Frédéric Vangeebergen produit aussi depuis une quinzaine d'années une œuvre picturale abondante et surprenante. D'apparence (hyper)réaliste, ses tableaux peints sur toile de lin, dévoilent à un regard plus attentif un foisonnement de détails inattendus, surréalistes, fantastiques. Riche de références et d'admiration multiples, son univers à la fois graphique et onirique, nous interpelle par sa singularité et son originalité.

Exposition peinture tout public – du 13 octobre au 20 février 2015, vernissage et rencontre avec Frédéric Vangeebergen vendredi 7 novembre à 19h.

de cet automne

ZEPPELIN
Renseignements au 03 62 65 82 01



© Dorothea WOLFF

White

Catherine Wheels Company / Écosse

Texte et conception **Andy Manley**. Mise en scène **Gill Robertson**

Spectacle offert par la Ville de Saint-André aux écoles maternelles, en partenariat avec LE ZEPPELIN

Dans le monde de « White », impeccablement blanc, deux sympathiques gardiens veillent à la propreté et font la chasse à la couleur. Selon un rituel quotidien, ils récoltent les œufs qui tombent du ciel et les installent avec soin dans de petits nids

confortables. Tout se passe bien jusqu'à l'arrivée d'un œuf... rouge... rouge... Un spectacle qui a fait le tour du monde depuis sa création en 2010, à voir absolument à Saint-André !

Théâtre jeune public à partir de 2 ans - Samedi 6 décembre à 15h et 18h (tout public), eudi 4 et vendredi 5 décembre à 8h45, 10h30 et 14h30 (séances réservées aux écoles de Saint-André).

Garry Davis

Conception : texte et performance **Marjolijn van Heemstra** et **Satchit Puranik**. Mise en scène **Sanne van Rijn**/Pays-Bas

Dans le cadre du Next Festival en coréalisation avec la Rose des Vents - Scène Nationale Lille Métropole Villeneuve d'Ascq. Spectacle en néerlandais surtitré en français.

Pour cette première collaboration avec le Next Festival, LE ZEPPELIN accueille un spectacle décalé, joyeux et humain, sur la notion d'engagement individuel dans notre monde globalisé et en crise. Femme de théâtre, performeuse, poète et journaliste Marjolijn Van Heemstra, interroge Garry Davis, célèbre militant pacifiste et premier « Citoyen du monde » : « Comment fait-on pour croire encore et toujours en un rêve qui ne s'est pas réalisé ? »

Théâtre, à partir de 12 ans - Mardi 25 novembre à 20h.



© Leo Van Wert

Brèves de ville

Portes ouvertes des ateliers d'artistes

Cette manifestation attendue par tous les amateurs d'art aura lieu les 17, 18, et 19 octobre. Vous pourrez rencontrer les artistes andrésiens qui vous ouvriront les portes de leurs ateliers pour un moment de partage et d'échange.

Ce sont plus de 1 000 artistes qui participent chaque année à l'événement dans notre département. Vous pouvez en retrouver la liste complète sur www.lenord.fr/poaa.

À Saint-André, vous pourrez vous rendre au « 45 », où exposeront Isabelle Venet (peinture, technique mixtes) et Hervé Venet (peinture, dessin) (45, rue de Lambersart). Au 25 rue Emile Vandame, c'est la sculptrice Caroline Chopin qui vous accueillera. Rendez-vous également à l'Atelier 104 (104 rue de Lille) pour découvrir les peintures de Jean-Jacques Maho, et au « grenier » (27 rue Varlet) où Knapfla vous exposera ses dessins et illustrations. Stefgod vous recevra au 4 rue Philippe Cuvelier pour contempler ses collages pop, et enfin l'atelier de la Beraka, au château de la Cessoie, vous ouvrira ses portes pour admirer les icônes écrites selon la technique de la tempéra.

Pour plus d'informations sur tous ces artistes, reportez-vous sur le site Internet ou dans le « carnet de route » disponible en mairie.

La soirée Splash

La soirée Splash est devenue un incontournable moment de convivialité de la rentrée sur toute la métropole lilloise et en particulier à Saint-André. Comme tous les ans, les associations andrésiennes et les employés de la piscine se sont mobilisés pour vous offrir ce vendredi 26 septembre jusqu'à 23 heures, une belle soirée sportive et de détente. Grand succès encore cette année pour les activités plongée et gym et, grande nouveauté 2014 : l'aquabike. Il s'agit de vélos spéciaux, immergés dans le petit bassin, qui permettent aux cyclistes nautiques de faire travailler leurs muscles de façon particulièrement efficace. Ces vélos seront désormais en location à la piscine (mise en place courant de l'automne). Vous pourrez bénéficier de séance d'une demi-heure, il suffira de réserver votre vélo à la caisse. Les modalités précises et tarifs vous seront communiqués prochainement.

Renseignements complémentaires au service des sports au 03 20 63 34 84
ou sports@ville-saint-andre.fr ou en piscine de Saint-André au : 03 20 51 66 69.





Vif succès pour la Journée du Patrimoine

Organisées par le Syndicat d'initiative andrésien, les visites programmées à l'occasion de la journée du patrimoine ont reçu plus de 150 participants. Les visiteurs étaient particulièrement curieux et n'ont pas hésité à poser de nombreuses questions lors de la balade architecturale en ville ou pendant la visite du Belvédère et du château Vandame. Joël Marquizeau, président du syndicat d'initiative, a commenté les visites avec Manon Seigneur, stagiaire en BTS tourisme.

Le château Louis-Vandame, aujourd'hui occupé par l'école de musique municipale, réserve bien des découvertes : nombreuses pièces avec boiseries sculptées et escalier majestueux, magnifique plafond peint dans le bureau du maître de maison, et, surprise réservée aux visiteurs en fin de parcours, la prison - en fait, cellule de garde à vue dans la cave de l'édifice.

Rendez-vous au syndicat d'initiative pour de nouvelles découvertes (voir leur programmation d'automne page 26).





Prochaine collecte de sang

C'est le 28 octobre que vous pourrez aller donner votre sang, de 10h à 19h à la salle Wauquier. L'établissement français du sang appelle à la mobilisation. En effet, durant les vacances d'été, on enregistre toujours une baisse des dons, alors que la période est justement propice aux besoins. Par ailleurs, l'épidémie de chikungunya qui sévit aux Antilles touche fortement les donneurs de sang de cette région. La métropole doit donc y acheminer chaque semaine 300 poches de sang, d'où la nécessité de collecter plus encore. Le sang récolté sert pour les malades souffrant d'une forte hémorragie suite à un traumatisme ou pour ceux atteints de maladies du sang et qui nécessitent des transfusions tout au long de leur vie.

Toute personne en bonne santé peut donner son sang, renseignez-vous sur www.donusang.net ou rendez-vous le 28 octobre salle Wauquier.



Programme SI

Voici le programme d'automne du Syndicat d'Initiative :

- **8 novembre : exposition au Palais des Beaux-Arts**

Le Syndicat vous propose une sortie au Palais des Beaux-Arts afin d'y découvrir l'exposition sur le pharaon Sésostris III, un des plus grands souverains d'Égypte, longtemps considéré à l'égal d'un Dieu.



- **29 novembre : marché de Noël à l'abbaye de Vaucelles**

Le marché de Noël de Vaucelles a lieu dans la salle capitulaire, la plus grande de l'ordre cistercien en Europe. Cette abbaye construite en 1132 par saint Bernard est l'un des plus prestigieux monuments du nord de la France.



- **10 décembre : visite des Archives départementales**

Avec le Syndicat d'initiative vous pourrez visiter le nouveau bâtiment à énergie positive des archives départementales du Nord, situé rue Saint-Bernard à Lille. Vous y découvrirez comment les différents types d'archives sont conservés.

Pour les inscriptions et les renseignements complémentaires, adressez-vous au Syndicat d'Initiative au 62 rue de Lambersart, tél. : 03 28 52 40 09, site Web : www.si-saintandre59.fr



la bidOthèque : bientôt la braderie



Depuis le 16 septembre, les animations ont repris à la bidOthèque : le Bébécub se déroule tous les mardis des périodes scolaires de 10h15 à 11h15 à la Maison des Associations (site Lavoisier).

Les enfants de 6 à 30 mois, accompagné d'un parent, bénéficient d'une heure de jeu et de lecture tout en douceur.

L'atelier « Joue avec moi, lisons ensemble » se déroule à la bidOthèque le mardi de 18h à 19h. Les enfants de 3 à 6 ans y découvrent les jeux et les livres de la bidOthèque.

Au programme de cet automne également, le rendez-vous très attendu de la braderie, préparée en

partenariat avec le service développement durable de la ville. Les places de stands sont réservées aux adhérents de la bidOthèque et aux Andrésiens. Les inscriptions se font à la bidOthèque à partir du 5 novembre. A tous les chineurs : la vente aura lieu le samedi 29 novembre de 8h30 à 12h30 à la salle Wauquier. Vous trouverez à petits prix, des jeux, des jouets et des livres !

Renseignements complémentaires : la bidOthèque au 03 20 51 66 67 - www.labidotheque.fr

Belles prestations pour l'USSA Gym

La saison s'est très bien terminée pour la section gymnastique de l'USSA : de bonnes performances aussi bien pour la section

masculine que féminine, et surtout, une magnifique victoire en F1 pour l'équipe jeunesse : les Andrésiennes ont en effet remporté l'épreuve de mouvement d'ensemble au championnat fédéral de gymnastique féminine F1 de la Fédération sportive et culturelle de France le 28 juin dernier. Cette épreuve demande

une parfaite synchronisation des 12 gymnastes lors de l'exécution de la chorégraphie.

Informations complémentaires sur www.ussagymnastique.com

Club Nord madame

Le Club Nord Madame propose à ses adhérentes un programme d'automne diversifié : **tous les mardis**, sauf vacances scolaires et jours fériés, une activité est proposée, conférence, sortie, visite.

Voici la programmation des prochains mardis :

4 novembre : conférence « William Turner » peintre anglais précurseur de l'impressionnisme et de l'art moderne.

18 novembre : conférence « l'histoire du parfum à travers les siècles ».

2 décembre : conférence « l'art de la haute joaillerie », techniques novatrices et audaces artistiques font la renommée des grandes maisons.

9 décembre : conférence « les grands personnages de l'histoire à table ».

Samedi 29 novembre : voyage à Paris, avec visite guidée du palais Garnier, repas, et spectacle au casino de Paris « Mistinguett, reine des années folles ».

Et le dimanche 7 décembre, le club ira écouter « Strauss, Noël à Vienne » dans la salle du nouveau siècle.

Nous rappelons que le club Nord Madame est ouvert à toutes les femmes quelque soit leur âge. Si vous souhaitez adhérer, contactez madame Dumetz au 03 20 74 14 16 ou 06.03.39.66.32 - par E-mail : marie-loudumetz@wanadoo.fr



Nouvelles entreprises

Leader Price Express

6 Place du Général-de-Gaulle

Alimentation générale

(ex-petit casino)

Tél. : 03 20 51 70 74

Du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 15h à 19h30



L'Orange bleue

20 avenue de la Résistance

Club de sport

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 9h30 à 21h

Mercredi : de 17h à 21h

Samedi : de 9h30 à 12h30



François Duparcq

Expert-comptable

Gérant de l'EURL SFD

Contact : 06 20 89 84 25



Radar

Un radar pédagogique a été installé rue Sadi-Carnot afin de lutter contre les excès de vitesse courants dans cette artère très fréquentée.



Ouverture de la CPAM

La CPAM vous informe de ses horaires d'ouverture jusqu'au 31 décembre 2014 : mardi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 et samedi de 8h à 12h. Un espace libre service sera disponible dans les locaux avec un guichet automatique et un poste Ameli.



Mise en place des jeux dans le parc PMI

Ça y est ! Le nouvel ensemble de jeux de plein-air du parc de la PMI a été installé : les enfants à partir de 6 ans et les ados pourront s'y donner à cœur joie. Les autres aires de jeux de la ville sont destinées aux enfants jusqu'à 8 ans : à cet âge - et après - on a encore envie de se défouler, grimper, se balancer et jouer les équilibristes.

Les « grands » n'ont plus d'excuses pour ne pas faire d'exercice. Cette grande structure peut accueillir une quinzaine de personnes en même temps.



Jeux-Concours pour les Internautes andrésiens

Vous l'avez sans doute constaté : notre site Internet (www.villesaintandre.fr) est bloqué depuis le 13 juillet dernier, suite à un piratage. Pour des raisons techniques, il a fallu le « geler » à cette date, la ville ne pouvant prendre le risque d'une nouvelle attaque. Un nouveau site plus sécurisé et plus moderne est en construction et entrera en fonctionnement avant la fin de l'année.

Afin de saluer ce nouveau départ, nous vous proposons de participer à un jeu-concours très simple : il vous suffit d'envoyer au responsable de notre site Internet votre adresse E-mail et / ou votre numéro de téléphone portable afin de recevoir la newsletter de Saint-André, qui vous tient au courant de l'actualité andrésienne au plus proche de l'événement.

Parmi les adresses et numéros de téléphone portable envoyés, 3 seront tirés au sort... à gagner pour les chanceux :



1^{er} prix : une tablette tactile

2^{ème} prix : un appareil photo numérique

3^{ème} prix : un casque audio



Bonne chance !



Adresses à envoyer à : ville.saint.andre@gmail.com
avec l'objet « jeu-concours nouveau site de St-André ».

Le tirage au sort aura lieu lors de la soirée des Nouveaux Andrésiens le 5 décembre prochain. Les personnes qui auront envoyé leur adresse recevront une invitation.

Des nouvelles du 97'

Après un été tonique, le 97.Jeunes pense déjà aux vacances de la Toussaint ! **Du 20 au 31 octobre, un programme d'activités variées sera proposé aux jeunes de 12 à 17 ans.** Les inscriptions se font au 97.

Notez également que les jeunes qui ont l'envie de s'investir à l'occasion de la semaine de la solidarité internationale peuvent dès à présent commencer la rédaction d'une nouvelle sur le thème de la solidarité. Toutes les nouvelles collectées seront compilées dans un recueil dont la lecture publique sera effectuée lors d'une « soirée goûter » au 97.Jeunes le mercredi 19 novembre de 17h30 à 20h.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'écriture de la nouvelle, contactez le 97.Jeunes.

Mission Locale Nord-Métropole

Enfin, parce qu'il faut aussi, quand on est un jeune responsable, penser à son avenir et à sa carrière, sachez que la mission locale métropole Nord-Ouest assure une permanence sans rendez-vous chaque jeudi de 14h à 17h30 (hors vacances scolaires) dans les locaux du 97.Jeunes. Cette permanence est destinée aux jeunes de 16 à 25 ans, domiciliés à Saint-André, à la recherche d'un emploi ou d'une formation.

Si vous souhaitez plus de renseignements concernant l'emploi, la formation ou les loisirs à destination des ados, rendez-vous au 97. Jeunes.

97.Jeunes/PIJ
97 rue Sadi-Carnot
Tél. 03 28 52 39 92 ou 06 75 47 06 84.



Vous avez été nombreux à répondre à notre concours de cet été ! Nous vous espérons aussi assidus pour celui de l'automne... Puisque vous aimez les concours, nous vous rappelons aussi celui organisé pour l'arrivée prochaine de notre nouveau site Internet (voir page 29). Bonne chance pour les deux jeux !

- 1. Quelle nouvelle discipline sera bientôt praticable à la piscine de Saint-André ?**
- 2. Quand aura lieu la prochaine collecte de sang à Saint-André ?**
- 3. Quelle est la date limite de construction de votre maison pour bénéficier d'une aide à l'audit dans le cadre du plan « 100 000 logements » ?**
- 4. Quel jour aura lieu la permanence de la mission locale au sein du 97.Jeunes ?**

Gagnez un repas dans un restaurant !

Pour participer au concours, envoyez vos réponses avant le 22 novembre :

- par courrier : mairie de Saint-André, service communication, concours du « Saint-André Magazine » n° 148, au 89, rue du Général-Leclerc BP 1, 59871 Saint-André cedex

- ou par E-Mail : communication@ville-saint-andre.fr

En cas d'égalité, le jury procédera à un tirage au sort parmi les ex-æquo. Le gagnant se verra offrir un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€ dans un restaurant.

Bravo !

Félicitations à la gagnante du concours du « Saint-André magazine » de l'été :

Carine Fertin gagne un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€.

Il fallait répondre :

- 1 : 1948.
- 2 : Gravelines.
- 3 : « revisiter le pain perdu ».
- 4 : à partir de 15 ans.

ZEPPELIN

Renseignements au 03 62 65 82 01

Plus d'info voir pages 22-23
et sur www.lezeppelin.fr



SAISON 5
SEPT > DÉC 2014

Saint André
La ville sympa... qui veut le rester!